



Luxembourg, le 22 novembre 2022

Circulaire n° 4197

# Circulaire

aux administrations communales,  
aux syndicats de communes  
et aux établissements publics placés sous la surveillance des communes

**Objet :** Inscription aux « Assises du MINT »

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Pour faire suite à ma circulaire n°4175 du 23 septembre 2022, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-dessous le programme définitif des formations qui seront offertes aux agent-e-s du secteur communal lors de la première édition des « Assises du MINT », qui aura lieu le 8 décembre 2022 au European Convention Center à Luxembourg-Kirchberg.

Les 150 agent-e-s qui ont manifesté leur intérêt à participer aux assises en réagissant au « Save the Date » ont été contactés en amont de l'envoi de la présente circulaire aux fins de s'inscrire à l'une ou l'autre des formations annoncées. Considérant qu'il reste encore quelques places libres, je vous remercie de bien vouloir porter la présente circulaire, et notamment le programme des formations, à la connaissance de vos agent-e-s intéressé-e-s.

Pour s'inscrire, l'intéressé-e est appelé à cliquer sur le sujet de la formation respective pour être redirigé vers le site Internet « Prometa », sur lequel il/elle doit s'inscrire avec un produit Luxtrust. Après réception d'une confirmation d'inscription par email, il faudra à nouveau cliquer sur le sujet de la ou des formations sélectionnées et suivre pour chaque formation les instructions.

Je tiens encore à vous rappeler que les formations seront reconnues et certifiées par l'INAP en tant que formation continue officielle.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que durant toute la journée des assises, et complémentairement aux formations proposées, des stands d'information du ministère de l'Intérieur et du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) sont organisés.

Le service relations publiques et communication ([communication@mi.etat.lu](mailto:communication@mi.etat.lu)) du ministère de l'Intérieur est à votre entière disposition pour toute information supplémentaire.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding

Horaire:	Salle C / Hall	Salle 1	Salle 2	Salle 3	Salle 4	Salle 5
08h00 – 08h30	Café & Croissant					
08h30 – 08h50	Mot de bienvenue & Introduction					
09h00 – 10h50		<u>Comprendre l'autonomie fiscale communale en matière d'impôts et de taxes.</u>	<u>La nouvelle loi sur la surveillance de la gestion communale</u>	<u>Quoi de neuf dans le domaine de la gestion du personnel communal?</u>	<u>« DE<sub>gré</sub> &amp; CITÉ » Mode et degré d'utilisation du sol – « lessons learned »</u>	<u>Marchés publics pour les praticien-ne-s</u>
11h00 – 12h00		<u>Les subventions du ministère de l'Intérieur.</u>	<u>L'échéance électorale devant la porte - comment s'organiser?</u>	<u>Comment renforcer la résilience de votre commune pour surmonter de futures crises?</u>	<u>La nouvelle surveillance de la gestion communale et la digitalisation</u>	
12h00 – 13h30	Pause de midi					

<p><b>13h30 – 14h30 –</b></p>		<p><u>Le soutien lors de la planification financière de vos projets d'investissement.</u></p>	<p><u>L'échéance électorale devant la porte - comment s'organiser?</u></p>	<p><u>La nouvelle loi sur la surveillance de la gestion communale</u></p>	<p><u>La nouvelle surveillance de la gestion communale et la digitalisation</u></p>	<p><u>Marchés publics pour les praticien-ne-s</u></p>
<p><b>14h40 – 15h40</b></p>			<p><u>La nouvelle formation spéciale du secteur communal : qu'est-ce qui change? Quelles implications pour les délégué-e-s à la formation?</u></p>		<p><u>La donnée, l'or noir du 21ième siècle</u></p>	
<p><b>15h50 – 16h50</b></p>		<p><u>La donnée, l'or noir du 21ième siècle</u></p>		<p><u>L'échéance électorale devant la porte - comment s'organiser?</u></p>		